

# Rapport d'activités



2012/2013

ori**GIn**

Organization for an International  
Geographical Indications Network

## Lettre du Président et du Directeur exécutif

Chers membres d'oriGIn,

**Cette année, oriGIn fête ses dix ans !** Cet anniversaire est l'occasion d'examiner ce qui a été accompli au cours des deux derniers années (qui dans de nombreux cas est également le résultat du travail réalisé avec enthousiasme et énergie depuis la création de notre organisation), ainsi que de réfléchir sur ce qui reste à faire pour consolider davantage oriGIn.

Tout d'abord, avec **trois cent cinquante (350!) groupements de producteurs parmi nos membres**, représentant des Indications Géographiques (IG) de tous les secteurs et les continents ainsi que 3 millions de producteurs, nous avons renforcé le réseau international et sommes devenus une alliance d'IG véritablement mondiale. Le nombre élevé de membres provenant de divers secteurs et zones géographiques a rendu notre voix plus forte. oriGIn est régulièrement invitée aux principaux comités et événements liés aux IG. De plus, **nos documents officiels, nos rapports pratiques et nos études sont pris en compte par les décideurs au niveau national, régional et international**. Le nombre croissant de membres indique également que les services offerts par oriGIn, telles que les campagnes de sensibilisation, les possibilités d'échange et de coopération, l'information régulière sur les IG et les questions connexes, le conseil juridique et le soutien en cas d'infractions, ont une véritable utilité. Parallèlement aux nouvelles adhésions, notre réputation n'a cessé de croître au cours des ans. **Le fait que plusieurs bailleurs de fonds aient décidé d'apporter un soutien financier à oriGIn confirme cette tendance.**

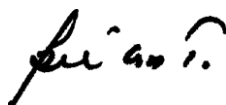
En ce qui concerne les campagnes de sensibilisation, oriGIn a contribué à des succès majeurs qui auraient pu apparaître irréalisables il y a 10 ans ! Pour n'en citer que quelques-uns : la création d'une coalition internationale de 110 pays qui soutiennent les IG au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), la réforme de l'Arrangement de Lisbonne dans le cadre de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) clairement orientée à l'introduction des IG dans le champ d'application du traité et la mise en place d'un niveau unique et ambitieuse de protection pour les appellations d'origine et les indications géographiques, le renforcement du mouvement en faveur de la qualité des produits agricoles aux États-Unis, la protection *ex officio* et la reconnaissance formelle du rôle des associations de producteurs dans la protection et la promotion des IG dans l'Union européenne (UE), ainsi que le changement dans la pratique de l'UE en ce qui concerne les négociations bilatérales, qui couvre maintenant toutes les IG.

**Pour atteindre ces objectifs, notre stratégie s'est orientée sur deux axes : d'une part, la consolidation de notre « core business » ; d'autre part, l'exploration de nouveaux domaines.** En ce qui concerne le premier axe, nous nous sommes concentrés sur la mise à disposition d'informations utiles pour les membres (rapports mensuels, manuels pratiques, etc.) ainsi que de documents officiels pour défendre nos demandes auprès des décideurs. Dans ce contexte, nous nous sommes engagés dans un dialogue constructif avec plusieurs partenaires, ce qui a conduit à la conclusion de partenariats stratégiques, tels que celui avec la *Berkeley School of Law* visant à identifier une liste des IG protégées actuellement aux États-Unis. En ce qui concerne l'exploration de nouveaux domaines, nous avons travaillé pour offrir à nos membres des services innovateurs, tels que l'initiative sur l'accès au financement pour les IG dans le cadre du développement de l'agriculture durable.

**Cela dit, le passage de l'enfance à l'adolescence représente un défi majeur. Les adolescents sont plus indépendants que les enfants, ils sont jeunes, pleins d'énergie et désireux de réaliser leurs rêves. Toutefois, ils ont encore besoin de l'appui et des conseils de leurs parents. C'est pourquoi nous comptons sur l'ensemble de nos membres et partenaires pour renforcer davantage oriGIn et atteindre de nouveaux sommets.**

Joyeux anniversaire oriGIn, nous te souhaitons de nombreuses années de bonheur et de santé!

Genève, 15 mai 2013



Ramón González Figueroa,  
Président



Massimo Vittori,  
Directeur exécutif

## Le projet de répertoire mondial des IG

En Septembre 2011, oriGIn a lancé le projet de répertoire de toutes les IG protégées dans le monde. Le répertoire, qui sera librement accessible au public sur le site Internet d'oriGIn, contiendra la liste des IG en ordre alphabétique, avec l'indication du pays d'origine, la catégorie de produit, la loi du pays d'origine et les informations de base. Ce projet est une réponse à l'indisponibilité de données sur les IG protégées dans plusieurs juridictions à travers le monde et représente une initiative pour faciliter la lutte contre le phénomène croissant des usurpations et des imitations qui touche aujourd'hui les IG.

**En 2012 et 2013, plusieurs bailleurs de fonds ont fait la confiance dans la valeur de ce projet et ont fourni leur soutien financier. Le Ministère de l'Agriculture de l'Italie (Mipaaf) a soutenu la recherche sur les IG en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Amérique du Nord et en Océanie. De même, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) de la Confédération Suisse a soutenu la recherche dans les pays européens non membres de l'UE, ainsi que les IG protégées dans des juridictions étrangères par des traités bilatérales et multilatérales. Des discussions avec d'autres bailleurs sont en cours, avec l'objectif de couvrir d'autres zones géographiques et, dans ce sens, le projet devrait être achevé en 2014.**

En ce qui concerne la méthodologie utilisée, un point focal dans chacun des pays objet de l'étude a été identifié et contacté afin d'obtenir l'instrument juridique par lequel le nom a acquis le statut d'IG (tels que les résolutions, les certificats de reconnaissance, les déclarations de protection) ainsi que des données supplémentaires concernant les produits. Dans certains cas, cette information a été fournie par une association de producteurs, dans d'autres par un organisme gouvernemental. À cet égard, une expérience intéressante a été le cas des pays qui protègent les IG à travers le système des marques, des marques collectives et de marques de certification. Dans de tels cas, une analyse détaillée afin de vérifier la correspondance du produit en question à la définition d'IG internationalement reconnue a été nécessaire. **Un exemple intéressant de cet exercice a été notre recherche aux États-Unis où, en collaboration avec la Berkeley School of Law, nous avons examiné les régions viticoles américaines (AVA) pour les vins IG, ainsi que les marques de certification enregistrées pour les autres produits.** Dans ces cas, sur la base de critères objectifs issus de la définition internationalement acceptée d'IG, contenue dans l'Accord de l'OMC sur les ADPIC, nous avons sélectionné les appellations qui pourraient bénéficier du statut d'IG. Avec toutes ses limites, ce travail montre que les IG sont un important secteur économique aux États-Unis et représente un point de départ pour des recherches futures.

## Présence d'oriGIn sur la scène internationale

Au cours des deux dernières années, oriGIn a renforcé sa présence internationale. Grâce à des partenariats stratégiques, oriGIn a participé dans plusieurs activités sur la scène internationale, offrant à ses membres de nouvelles possibilités de coopération.

Pour ne citer que quelques exemples, en décembre 2011, dans le cadre de la **8<sup>ème</sup> Conférence Ministérielle de l'OMC, oriGIn et le Centre Technique de coopération Agricole et rurale (CTA) ont lancé leur publication « Manuel Pratique sur les Indications Géographiques pour les pays ACP »**. En 2012, une formation sur la protection et les questions techniques pour les IG chinoises, organisé par l'Office d'oriGIn en Chine et l'Institut national de normalisation de Chine (CNIS), s'est tenue avec succès dans le canton de Tengchong, dans la province du Yunnan. En juin, oriGIn a participé à Yorex, une exposition de produits traditionnels turcs qui s'est tenue à Antalya, pour soutenir les efforts des producteurs locaux de développer des IG en Turquie. En août, dans le but de faire avancer le mouvement IG au Brésil, oriGIn a soutenu l'organisation du « II Symposium international sur les IGs », qui a eu lieu à Fortaleza. L'événement a été organisé par la « Associação dos Carcinicultores da Costa Negra » (ACCN), membre d'oriGIn et bénéficiaire de l'IG « Costa Negra » pour les crevettes de haute qualité produites dans cette région. En octobre, **la version anglaise de notre manuel « La protection des indications géographiques dans les pays émergents (pays BRICS) » a été présentée à Genève, dans le cadre des Assemblées Générales de l'OMPI.** L'événement a été un succès non seulement en ce qui concerne la participation, avec plus de 100 délégués des Assemblées de l'OMPI, mais également en ce qui concerne le débat. Le Président de l'Institut National de la Propriété Intellectuelle du Brésil a félicité le manuel d'oriGIn et a souligné le rôle des IG comme outil de développement pour les petits producteurs.

**En mars 2013, la Commission européenne a publié une étude sur les IG pour les produits non-agricoles dans l'UE, élaboré par oriGIn, en collaboration avec Insight Consulting et REDD.** Sur la base de la valeur économique des IG non-agricoles dans le marché intérieur, l'objectif de la recherche était d'évaluer la possibilité de créer un système spécifique et uniforme de protection à l'échelle de l'UE. L'étude souligne que le secteur des IG non-agricoles représente un fort potentiel économique en Europe, avec quelques 834 produits qui seraient

susceptibles de bénéficier d'un régime juridique communautaire. De plus, une grande majorité des opérateurs consultés dans le cadre de l'étude se sont dits favorables à la mise en place d'un cadre juridique dans l'UE qui leur permette de protéger de manière efficace les noms des produits en question face aux usurpations et aux contrefaçons.

### Activités d'oriGIn au niveau de l'UE

Les années 2012-2013 ont été prolifiques en matière de réformes européennes concernant l'agriculture. En mars 2012, le « paquet lait » et il est en vigueur en octobre. **oriGIn a travaillé avec ses membres pour insérer un article sur la régulation de l'offre pour les fromages bénéficiant d'une AOP-IGP.** De même, le « paquet qualité » a été adopté en 2012 par le Parlement Européen et le Conseil européen, avec plusieurs amendements inspirés par oriGIn, notamment concernant la protection *ex officio* des AOP-IGP et la reconnaissance formelle du rôle des groupements de producteurs dans la protection et les activités de promotion. Cependant, dans les discussions en « trilogue », le Conseil a refusé d'accepter l'inclusion d'un article sur la gestion des volumes pour l'ensemble des AOP-IGP, mais cette question est actuellement en cours de négociation dans le cadre de la réforme de la politique agricole commune (PAC). Enfin, la Commission européenne a publié en Mars 2013 une communication sur la promotion des produits agricoles (les propositions législatives devraient être présentées cette année). En ce qui concerne la promotion de l'AOP-IGP, oriGIn a fait des propositions pour renforcer les ressources existantes et faciliter les projets sur plusieurs pays. À cet égard, grâce à son réseau européen de groupements de producteurs et ses contacts au niveau mondial auprès d'autorités nationales et d'experts, oriGIn est dans une position privilégiée pour être l'intermédiaire entre les groupements européens intéressés à présenter des projets joints de promotion, avec une attention particulière aux marchés extra-européens.

### Comptes (CHF)

	Budget 13	Résultat 12	Résultat 11	Résultat 10
<b>Produits</b>				
Cotisations	230'000	230'800.50	218'859.86	218'052.72
Bailleurs internationaux	240'000	225'942.30	257'135.41	249'987.25
Autres			261.64	2'272.96
<b>Produit total</b>	<b>470'000</b>	<b>456'742.80</b>	<b>476'256.91</b>	<b>470'303.93</b>
<b>Charges</b>				
Salaires	310'000	247'843.56	235'502.27	234'249.27
Consultants	40'000	32'028.70	34'759.87	28'354.18
Voyages	15'000	15'775.99	6'030.86	3'634.81
Projets	65'000	115'279.85	134'595.85	162'114.20
	<b>430'000</b>	<b>409'474.77</b>	<b>410'888.85</b>	<b>428'352.46</b>
<b>Autres charges</b>	<b>40'000</b>	<b>43'155.75</b>	<b>57'473.84</b>	<b>37'125.74</b>
<b>Charge total</b>	<b>470'000</b>	<b>452'630.52</b>	<b>468'362.69</b>	<b>465'478.20</b>
<b>Résultat</b>	<b>-</b>	<b>2'658.95</b>	<b>7'894.22</b>	<b>4'825.73</b>